



## AVIS PUBLIC

**Avis public** est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière que lors de la séance régulière du conseil de la Ville de Danville tenu le 14 juin 2021, le règlement suivant a été adopté :

- Règlement numéro 212-2020 décrétant un programme d'incitatifs fiscaux favorisant l'implantation et le développement d'entreprises sur le territoire de la Ville de Danville

Ce règlement peut être consulté au bureau de la ville durant les heures d'ouverture.

Donné à Danville, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2021.

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC**

Je, soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 10 janvier 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA